

## **VILLE DE DISRAELI M.R.C. DES APPALACHES**

Séance  
extraordinaire  
du 20 septembre 2017

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue au lieu des séances de ce conseil, le mercredi 20 septembre 2017 16h, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent, Mme Juliette Jalbert, M. Charles Audet, M. Germain Martin, Mme Pauline T. Poirier, M. Rock Rousseau et M. Alain Brochu sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du Conseil sont présents et qu'unaniment une séance extraordinaire sera tenue immédiatement pour les points suivants :

1. Engagement de M. Karl Gauthier à titre de technicien des eaux pour le Service des travaux publics.

### **INSCRIPTION - DÉCLARATION DU DIR.-GEN. / SEC.-TRES.**

Étant donné que tous les membres du Conseil sont réunis pour un comité de travail et que tous sont en faveur de tenir une assemblée spéciale afin de procéder à l'engagement d'un employé pour le poste de technicien des eaux.

*Patrice Bissonnette,*  
*Dir.-gén. / Sec.-trés.*

1. **Ouverture de la séance**

Le maire, M. Jacques Lessard, ouvre la séance à 16h.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

09-2017-266  
Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU  
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

QUE l'ordre du jour, tel que présenté, soit adopté.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

3. **Engagement de M. Karl Gauthier à titre de technicien des eaux pour le Service des travaux publics.**

09-2017-267  
Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET  
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**  
Et résolu,

QUE le Conseil engage M. Karl Gauthier à titre de technicien des eaux pour le Service des travaux publics.

QUE les conditions de travail sont celles que l'on retrouve dans l'entente de travail des employés.

QUE le salaire sera celui que l'on retrouve à l'échelon numéro 4 dudit poste de technicien des eaux.

QUE M. Karl Gauthier débutera son travail pour le Service le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

4. Fermeture de la séance extraordinaire.

09-2017-268

PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN

QUE cette séance soit levée à 16h10.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

*Je, Jacques Lessard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues  
au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le dir.-gén. / sec.-trés.  
de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

---

*M. Jacques Lessard, maire*

---

*M. Patrice Bissonnette, Dir. gén. / Sec.-trés.*